

## La commission Becker :



*8 novembre 2007 - Invalides*



*11 novembre 2007 - Arc de Triomphe*

### Présentation :

Dans le but de définir les orientations des commémorations nationales de l'année 1918, à l'occasion de la célébration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre, Monsieur Alain Marleix, secrétaire d'État à la Défense, chargé des anciens combattants, a souhaité réunir une commission consultative chargée de recueillir les suggestions et de formuler des propositions en vue de la commémorations des événements qui mirent fin à la Première Guerre mondiale.

Prévue pour quelques semaines en 1914, le conflit qu'on prit très vite l'habitude de nommer la Grande Guerre se termina brusquement à l'automne 1918 après une année où la victoire hésita entre les deux camps.

La création de cette commission marque la volonté de la nation française de rendre un hommage solennel à tous les jeunes européens qui se sont battus et dont tant sont morts pour leur pays.

Ces cérémonies doivent, a pensé le secrétaire d'État à la Défense, M. Alain Marleix, étroitement associer le souvenir des combats nationaux et de la construction européenne, dont la guerre de 1914 a été, malgré les apparences, le point de départ.

Il est hautement symbolique que les nombreuses commémorations organisées par l'État, les collectivités territoriales et les pays étrangers, en particulier les pays du Commonwealth, coïncideront avec la présidence française de l'Europe.

La présidence de cette commission est confiée à Monsieur Jean-Jacques Becker, professeur émérite à l'université Paris X - Nanterre. Né en 1928, il est à la suite de travaux précurseurs dans les années 70-80 reconnu comme un des historiens de ce conflit. Aujourd'hui, en présidant le Centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, fondé sur le concept de la « culture de guerre » des populations des différents pays concernés, il continue d'apporter sa contribution à l'étude des sociétés pendant la Grande Guerre.

#### **Les missions de la commission sont :**

- 1°- de proposer des orientations pour la commémoration solennelle, en 2008, de l'Armistice du 11 novembre, qui se déroulera sous présidence française de l'Union européenne ;
- 2°- de proposer les dates anniversaires de l'année 2008 et les lieux les plus symboliques sur lesquels pourraient être organisées des manifestations ;
- 3° - de réfléchir au contenu historique et mémoriel des cérémonies ;
- 4°- de faire recenser les initiatives prises par les collectivités locales, les associations et les Etats étrangers sur le sol français.

#### **Composition de la commission :**

Monsieur Stéphane Audoin-Rouzeau

Directeur d'Etudes de l'Ecole des Hautes Etudes de Sciences Sociales (EHESS)

Vice-président du Centre de recherche de l'Historial de Péronne

Monsieur Patrick Barbéris

Réalisateur

Madame Laurence Campa

Maître de conférences de Lettres à Paris XII

Monsieur le contrôleur général des armées Delbauffe

Président du Souvenir Français

Madame Caroline Fontaine

Directrice du Centre de Recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne

Madame Valérie Hannin

Rédactrice en chef de la revue L'Histoire

Monsieur John Horne

Professeur d'Histoire moderne européenne du Trinity College de Dublin.

Monsieur Haïm Kern

Sculpteur

Monsieur Gerd Krumeich

Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Heinrich Heine de Düsseldorf.

Monsieur Emmanuel Laurentin

Journaliste à France Culture

Monsieur Gabriel Le Bomin

Réalisateur

Madame Odile Roynette

Maître de conférence à l'Université de Besançon

La commission qui s'est déjà réunie le 25 octobre et le 8 novembre 2007 a déterminé trois pistes autour desquelles les commémorations pourraient être organisées.

- **La première piste** est celle du sacrifice et de l'épouvantable deuil qui frappe les États européens, celle de la mort de masse de façon le plus souvent anonyme. Un sacrifice qui se traduit par la dizaine de millions de morts et un nombre incalculable de blessés, sans compter les ruines matérielles et les dépenses également à peu près incalculables qui ont dû être faites pour la guerre.

Ces sacrifices ont été fondés chez tous les belligérants sur le devoir national, même si suivant les moments il est apparu très rude à accepter. Un devoir national moins évident, non pas pour les habitants des Dominions qui se sont portés volontaires, mais pour les habitants des colonies qui furent sollicités, essentiellement du côté français et britannique.

La fin de la guerre se traduit chez tous les belligérants par un profond soulagement, le soulagement en particulier pour les soldats d'en avoir fini, mais de façon différente chez les vainqueurs et les vaincus, la fête pour les premiers, la tristesse pour les seconds.

**La deuxième piste** est celle des atteintes aux populations civiles.

Dans les guerres du passé, les populations civiles avaient souvent été frappées, mais la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> avaient vu l'établissement de règles qui en principe protégeaient les civils.

Pendant la Grande Guerre, les populations civiles n'ont pas été systématiquement attaquées, mais elles ont été affectées de diverses façons :

- les exactions allemandes du début de la guerre, en Belgique, en France du nord et de l'Est,
- les rigueurs des occupations,
- la famine due au blocus pour les populations des puissances centrales,
- les femmes appelées en grand nombre au travail dans les usines de guerre (sans que cela ne marque un changement durable de la condition féminine),
- les bombardements des villes par la voie aérienne ou par canons.

**La troisième piste** est celle du progrès de la démocratie.

Même si les Alliés entendaient lutter pour la démocratie contre les États autoritaires, c'était plus un élément de propagande que la réalité dans la mesure où parmi les Alliés figuraient l'Empire russe et que les systèmes politiques autrichien et surtout allemand étaient bien plus démocratiques qu'on ne le prétendait.

En revanche, l'entrée dans la guerre des États-Unis marquait une nette avancée de la démocratie : la signification de la participation américaine pour le président des États-Unis était clairement de lutter pour la démocratie et pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes...

C'est en fonction de ces trois pistes, que la commission proposera un certain nombre de types de commémoration.